

ge et de l'augmentation de ses importations. Il était clair que, moyennant un rajustement minime de son système de distribution, le Canada pourrait se permettre, en janvier 1948, de réduire volontairement ses importations de kérosène, de pétrole à fourneaux, de mazout et d'huile diesel de 50 pour cent environ par rapport à la moyenne mensuelle de ses importations du premier trimestre de 1947.

On présenta donc officieusement au sous-secrétaire du Commerce, M. William Foster, une proposition fondée sur l'évaluation de la situation faite par M. Howe; M. Foster se montra beaucoup plus accueillant que ses subordonnés, principaux adversaires du statut spécial que la Déclaration de Hyde Park accordait au Canada. Se refusant à toute mesure unilatérale qui endommagerait l'économie canadienne, M. Foster promit de faire son possible pour empêcher le Congrès d'inclure le Canada parmi les pays soumis à contrôle, tant que les propositions canadiennes s'avéreraient satisfaisantes. Ses collègues, MM. Francis Thomas, McIntyre et Blaisdell, doutaient que le Canada tienne ses promesses, mais ils finirent par approuver la mise au point d'un système conjoint de contrôle des entrées de pétrole au Canada.

Opinions divergentes

La proposition canadienne prit effet le 31 décembre, mais pas avant que les départements d'État et du Commerce eussent eu maille à partir encore une fois à propos du maintien et de la portée de la Déclaration de Hyde Park. En fin de compte, les deux ministères s'entendirent pour confier à des commissions mixtes la tâche d'élaborer des accords fondés sur l'expérience du temps de guerre, dès que le Congrès aurait cessé de les harceler l'un et l'autre. Cependant, leurs divergences de vues étaient on ne peut plus évidentes lorsqu'ils discutèrent chacun de la proposition canadienne devant le Comité du Sénat, au début de janvier. Le secrétaire-adjoint du Commerce déclara que les restrictions volontaires du Canada étaient acceptables du fait que les compagnies pétrolières, possédant un plus vaste marché aux États-Unis, garderaient naturellement la haute main sur leurs plus petites exploitations au Canada et que son propre département avait déjà mis en place des services de contrôle à la frontière. Le Canada ne serait plus considéré dorénavant comme «un 49^e État» aux fins d'échanges économiques et de contrôle des exportations.

Par contre, l'exposé de M. Tyler Wood, grand ami du Canada et haut fonc-

tionnaire du département d'État, contrastait vivement avec cette prise de position froide et intéressée. Celui-ci fit ressortir à plusieurs reprises le caractère harmonieux et unique des relations qui existaient depuis si longtemps entre les deux pays. De plus, l'apport du Canada au rétablissement de l'Europe en faisait «un puissant allié» que les États-Unis, affirma-t-il, avaient tout intérêt à ne pas indisposer par une décision unilatérale à propos de la pénurie de pétrole. Cependant, l'argument visant à persuader le Congrès que la plus faible consommation canadienne par habitant et les restrictions imposées par Ottawa à l'installation de nouveaux systèmes de chauffage permettaient de l'exempter de la réglementation des exportations, parut moins convaincant lorsque survinrent, à la mi-janvier, des froids beaucoup plus rigoureux que de coutume. Quand le département de l'Intérieur publia une série de directives visant à la stricte conservation des approvisionnements, la presse américaine voulut savoir, non sans raison, si les Canadiens souffraient autant du climat que leurs voisins qui avaient eu la complaisance de leur vendre une si grande partie de leurs stocks. De sorte que, pendant quelque temps, la prolongation des importations canadiennes, même réduites, a dépendu assez précairement du succès qu'aurait le département d'État à empêcher le Commerce de céder à la demande d'un embargo total que réclamait le Congrès.

Le tournant

L'attitude du département du Commerce prit un tournant décisif au cours de la visite que M. Howard Sykes, conseiller spécial du secrétaire du Commerce pour les questions pétrolières, fit à Ottawa du 19 au 21 janvier, pour s'entretenir avec des ministres et hauts fonctionnaires canadiens. M. Sykes rentra à Washington, convaincu que le Canada devrait être exempté de contrôles à l'exportation tant que ses restrictions volontaires seraient appliquées, et que l'Administration américaine pourrait l'emporter sur le Congrès pourvu qu'elle présente un front uni.

La visite de M. Sykes eut pour effet de modifier l'attitude du département du Commerce, et il n'y fut plus question d'une proposition antérieure visant à l'extension des quotas canadiens au pétrole lourd et résiduel. Le Département s'abstint également de reprocher au Canada d'avoir dépassé son contingentement de janvier, peut-être apaisé en cela par la promesse du Canada de mieux faire le mois suivant, et aussi parce qu'on savait que le surcroît avait été acheminé aux